Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 8 (1894)

Artikel: Maurice Tripet
Autor: Pury, Jean de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789544

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HÉRALDIQUES

Organe de la Société Suisse d'Héraldique

SUISSES

paraissant à Neuchâtel

Nº 33 & 34.

AUX LECTEURS DES ARCHIVES HÉRALDIQUES

La Société Suisse d'Héraldique a dans sa dernière assemblée confié à un comité de quatre membres le soin de continuer la publication des Archives Héraldiques fondées par son regretté secrétaire M. Maurice Tripet.

Ce comité composé de MM. JEAN GRELLET, président.

JEAN DE PURY, vice-président. MAX DIACON, JULES COLIN,

est désormais chargé de tout ce qui concerne la rédaction du journal.

— Toutes les communications doivent être adressées au président.

Le comité compte sur la collaboration active des abonnés et plus particulièrement sur celle des membres de la société. Il rappelle aux uns et aux autres que les *Archives Héraldiques* répondront d'autant mieux à leur but et seront en mesure de publier des communications d'autant mieux illustrées que le tirage augmentera et il les prie de faire leur possible pour recruter autour d'eux soit de nouveaux adhérents à la Société, soit des abonnés aux Archives.

Ils trouveront inclus des formulaires d'adhésion qu'ils voudront bien recommander à leurs amis.

MAURICE TRIPET

Le Comité de la Société Suisse d'héraldique me charge de retracer la vie du travailleur infatigable qui fondait ce journal il y a sept ans et qui le dirigea jusqu'à sa mort.

C'est le cœur plein d'émotion que j'entreprends cette tâche et que, dans les Archives héraldiques toutes empreintes encore de sa personnalité si accusée, je viens parler de la perte irréparable qu'elles ont faite en la personne de Maurice Tripet.

La mort d'un jeune homme dans le plein épanouissement de ses facultés est en effet toujours un évenement particulièrement douloureux — mais le départ de M. Tripet emprunte aux circonstances de sa vie quelque chose de tout autrement poignant encore.

Rien n'a été banal dans cette vie de renoncements quotidiens et de souffrances croissantes où le bonheur n'apparut que sous la forme du travail constant encouragé par de bonnes et solides amitiés:

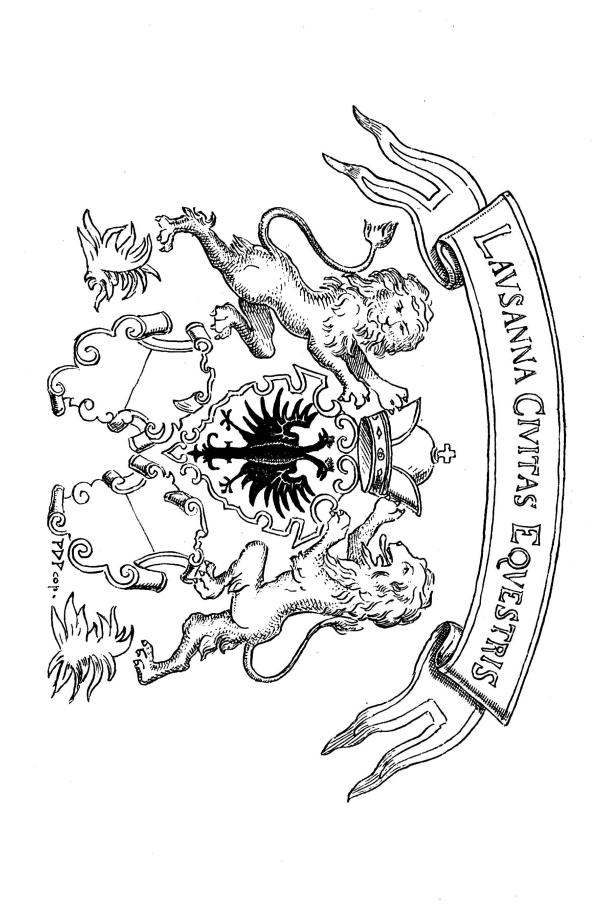
Incurablement infirme il a été inaltérablement gai. Dépendant d'autrui en toutes choses il est resté affectueux et bon.

Privé par la maladie de la plupart des plaisirs de la jeunesse il a consacré une très grande part de son temps à organiser des divertissements et des fètes où il ne pouvait guère prendre part et où il n'assistait que de loin assis dans sa petite voiture.

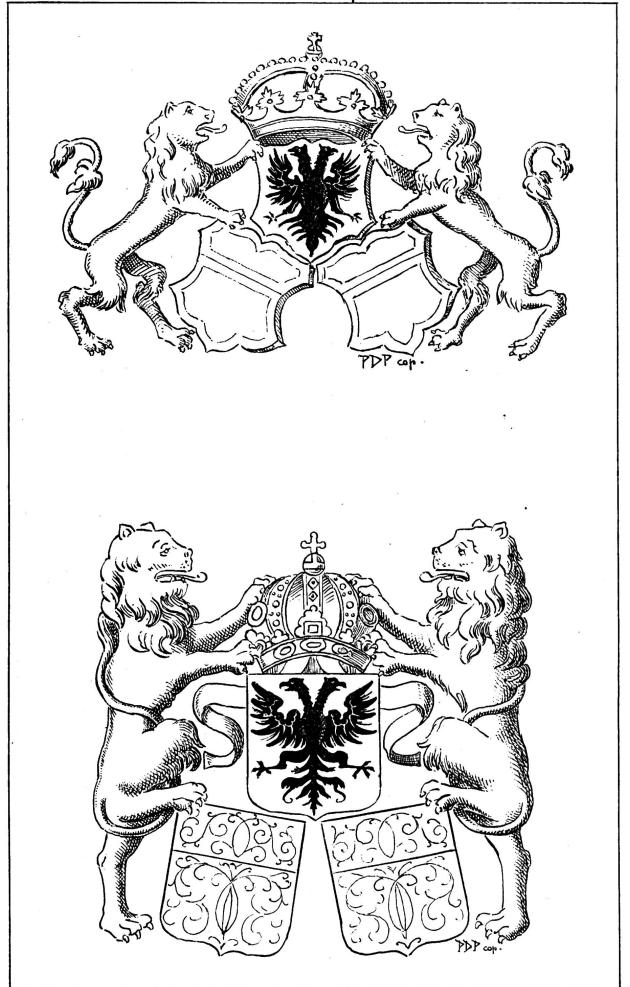
Obligé de vivre de son travail il s'est dévoué sans cesse à ses amis et la science à laquelle il s'est adonné est bien, de toutes, l'une des moins propres à fournir une carrière lucrative.

Appartenant par sa famille et par ses propres opinions à un parti politique dont les aspirations sont tournées bien plus vers l'avenir que vers le passé il s'est adonné tout entier à celle des branches de l'histoire qui paraissait la plus oubliée et dont le culte pouvait sembler le moins conciliable avec les idées modernes.

Tant de contrastes rendaient cette figure de malade singulièrement attachante. Sédentaire par nécessité, Maurice Tripet était devenu un centre autour duquel on se groupait. Amis d'enfance, étudiants qui avaient porté les mêmes insignes que lui, héraldistes et curieux des choses du passé se réunissaient tour à tour dans son cabinet de travail tout tapissé de panneaux armoriés, de diplômes, de souvenirs de toute nature. Là on se sentait à l'aise pour causer, on y voyait des hommes de tous les bords politiques, beaucoup de très jeunes gens aussi avec lesquels il aimait à parler des choses du collège et de l'académie, retrouvant dans leurs récits de douces réminiscences de son bon temps. Puis à chaque instant, mais surtout avec les membres de la Société d'héraldique, il parlait de ses projets, des études à entreprendre, des publications à préparer. Lui qui sentait que sa carrière serait courte il avait comme une fièvre d'agir. Sachant combien ses jours étaient comptés il remplissait de rêves et d'espérances un avenir improbable et lorsqu'aujourd'hui nous feuilletons ses albums et ses cartons, les mille notes éparses qu'il a laissées, nous comprenons que c'étaient la ses armes contre l'amertume de la destinée, que ce labeur continuel et à lointaine échéance multipliait sa vie, qu'il se prolongeait ainsi en imagination et par un effort héroïque de sa volonté au delà de lui-môme et de ses misères présentes.



Dosins de Paul Du Pasquier D'après a. Kohler.



Dessins de Paul Du Pasquier d'apres a. Kohler

Tout bien considéré nous pouvons croire, et cela nous est une consolation, que sa vie en apparence si triste a presque été une vie heureuse. Il s'est tracé lui-même sa voie et il l'a suivie. Sa tâche, il ne l'a pas acceptée, elle ne lui a pas été imposée par les hommes ou par les circonstances, il se l'est donnée librement, presque avec enthousiasme. Comme une amie toujours présente elle a rempli ses journées et abrégé les longues nuits sans sommeil de ses derniers mois. Il a eu la joie de se voir compris de ceux dont il tenait à l'être. Il a accompli aux archives de l'Etat un travail utile et définitif dans ce qu'il en a pu achever. Il laisse des ouvrages d'une portée essentiellement locale il est vrai mais qui, par celà même resteront. Il a remis en honneur dans son pays non seulement l'étude mais aussi l'usage et l'intelligence des emblèmes héraldiques. C'était la son but le plus cher et, puisqu'il l'a atteint, demandonsnous si parmi les heureux de ce monde il y en a beaucoup qui soient, au sens élevé du mot, plus heureux que cet infirme auquel chacun jetait un regard de commisération quand il passait traîné dans sa voiture de malade.

(A suivre).

JEAN DE PURY.

NOS PLANCHES

Les planches que nous donnons aujourd'hui ont encore été préparées par M. Tripet. Il s'est malheureusement produit une erreur en ce sens que la planche contenant les armoiries Secretan et trois variantes de celles de la famille d'Andrié aurait du accompagner le dernier numéro des Archives pour accompagner les articles « Un armorial lausannois du XVII° siècle » de M. André Kohler et « J.-H. d'Andrié, baron de Gorgier » par M. Max Diacon. Par contre les deux planches figurant dans le numéro de Juillet et Août se rapportent à l'article ci-dessous de M. André Kohler sur les Armes de Lausanne. Les abonnés voudront bien rétablir l'ordre en intervertissant ces planches.

Pour ce qui est des armes des d'Andrié nous renvoyons aussi à ce qui a été dit dans les Archives en 1891, page 413 et suivantes. (Réd.).

ARMES DE LAUSANNE

Deux planches destinées primitivement à accompagner un article des *Archives Héraldiques* paru en 1892 n'ont pu être publiées que cette année. Elles reproduisent en dimensions réduites les armes de Lausanne telles qu'elles figurent:

- 1° Sur le plan de Lausanne de Daniel Buttet (1635 env.) (1);
- 2º Sur un plan des bois de la ville (1595) (2);
- 3° Sur l'Armorial des Nobles Arquebuziers (1654) (3).
- (1) Ce plan se trouve dans la salle de la Municipalité.
- (2) Arch. laus. C. 370.
- (8) Arch. laus. D. 842.